



Grandes cultures

N°17

23/05/2023

Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI

FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / Terres Inovia
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / Terres Inovia
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / ARVALIS
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »



Ce qu'il faut retenir

Blés d'hiver

- **Stade** : fin floraison (BBCH 69) ou grain formé (BBCH 71) pour la majorité, grain pâteux (BBCH 85) pour les plus avancées.
- **Septoriose** : symptôme en progression.
- **Rouilles jaune** : recontamination possible, surveillez les variétés sensibles.
- **Rouilles brune** : en progression sur les variétés sensibles.
- **Oïdium** : faible, mais en progression sur les variétés sensibles.
- **Fusarioses de l'épi** : période de risque touche à sa fin dans la majorité des situations.
- **Cécidomyie** : hors période de risque.
- **Pucerons des épis** : faibles, à surveiller en fonction des auxiliaires.

Orge d'hiver

- **Stade** : entre stade grain formé (BBCH 71) et grain pâteux (BBCH 85).
- **Helmintosporiose et Rouille naine** : présentes sur des orges, majorité des parcelles hors période de risque.
- **Rhynchosporiose et oïdium** : non présentes et les orges sont hors période de risque.
- **Charbon nu** : présent dans une parcelle en Charente, à signaler en cas de présence.
- **Septoriose de l'orge** : à signaler en cas de présence.

Maïs

- **Stade** : de 4 à 7 feuilles (BBCH 14 – 17).
- **Limaces** : attaques faibles, à surveiller avant et pendant la levée.
- **Oiseaux** : attaques localisées, à surveiller avant et pendant la levée.
- **Autres Ravageurs** : attaques localisées notamment des taupins.
- **Pyrale** : 1^{ères} captures en Charente-Maritime. Installez vos pièges.
- **Sésamie** : 1^{ères} captures en Charente-Maritime. Installez vos pièges.

Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : JG2CM à Fin Floraison (BBCH69).
- **Pucerons verts du pois** : surveiller leur arrivée et leur développement.
- **Tordeuses** : des piégeages parfois importants.
- **Bruche** : période de risque.
- **Autres ravageurs** : dégâts d'oiseaux signalés.
- **Ascochytose** : développement à surveiller.
- **Mildiou** : faible présence.

Erratum : dans le BSV_GC_Poitou-Charentes_15, page 13, paragraphe rouille jaune, 2ème ligne, c'est la variété Pilier (et non Apache) qui a de la rouille jaune.

Prochain BSV le mercredi 31/05

Nombre de parcelles	Pois protéagineux de printemps	Blés	Orge	Maïs
Créées	19	65	22	13
Observées	9	21	6	12

Notes nationales :

- **Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille** : [téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2023](#)
- [Note nationale BSV « Abeilles - Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver »](#)



- Flore de bord de champ



Blés d'hiver

Le temps généralement ensoleillé de la semaine dernière se prolonge pour cette semaine avec des températures en légère hausse.

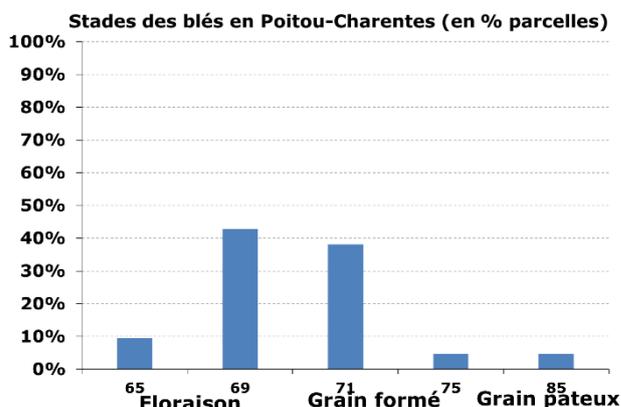
Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 24	JEUDI 25	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29
Poitiers	9° / 21° ▶ 25 km/h 45 km/h	10° / 21° ▶ 30 km/h 50 km/h	11° / 26° ▶ 20 km/h	12° / 27° ▶ 20 km/h	14° / 28° ▶ 15 km/h	14° / 28° ▶ 15 km/h
Niort	11° / 22° ▶ 25 km/h 45 km/h	11° / 21° ▶ 30 km/h 50 km/h	13° / 27° ▶ 25 km/h	13° / 27° ▶ 20 km/h	15° / 29° ▶ 15 km/h	15° / 28° ▶ 15 km/h
Saintes	12° / 24° ▶ 25 km/h 40 km/h	11° / 22° ▶ 25 km/h 40 km/h	12° / 29° ▶ 20 km/h	14° / 29° ▶ 15 km/h	15° / 29° ◀ 15 km/h	15° / 28° ◀ 15 km/h
Angoulême	13° / 23° ▶ 25 km/h 45 km/h	10° / 21° ▶ 25 km/h 45 km/h	11° / 27° ▶ 15 km/h	14° / 28° ▶ 15 km/h	15° / 29° ◀ 15 km/h	15° / 28° ◀ 15 km/h

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades du blé tendre varient de mi-floraison (BBCH 65) à grain pâteux (BBCH 85). La majorité des parcelles sont en fin floraison (BBCH 69) ou grain formé (BBCH 71). Dans la majorité des situations de Poitou-Charentes, les blés sont en général dans leur optimum de développement.

Certaines parcelles ont été protégées contre les maladies foliaires au stade DFE et en début floraison contre les fusarioses, il est important d'en tenir compte dans votre lecture des observations ci-dessous.



Maladies foliaires sur des anciennes variétés sans protection fongicide :

Une expérimentation sur le niveau de tolérance aux maladies de quelques variétés anciennes, proposée par la fondation Xavier Bernard, a été suivie par les élèves du Lycée de Venours (Xavier Bernard).

Ci-dessous un extrait des résultats de la dernière notation du 22 mai :

Variétés	Année	Stade BBCH	Septoriose sur F3		Rouille Brune Fréquence		Piétin Verse	Surface verte F3
			Fréquence	Intensité	F2	F3	Fréquence	Intensité
LG Absalon	2016	71	16%	1%	0%	0%	0%	84%
Epi d'or	1940	45	96%	13%	0%	16%	0%	84%
Etoile de choisy	1950	61	100%	32%	2%	0%	0%	35%
Hatif inversable	1907	51	76%	11%	20%	32%	2%	81%
Oregrain	2006	71	100%	26%	28%	0%	0%	47%
Prince Albert	1851	45	40%	3%	16%	46%	0%	91%
RGT César	2016	71	66%	5%	0%	0%	0%	86%
Rouge inversable	1884	71	74%	28%	0%	0%	12%	29%
Talent	1973	65	98%	22%	0%	0%	0%	55%
Thesee	1983	65	96%	39%	42%	36%	2%	41%
TOP	1970	59	80%	8%	0%	0%	2%	82%
Tweeteo	2020	71	64%	6%	4%	2%	6%	79%
Vilmorin 23	1923	69	64%	10%	0%	0%	0%	70%

• **Septoriose**

Elle est présente sur au moins une des 3 dernières feuilles dans 10 des 12 parcelles. Les symptômes de cette maladie sont en progression par rapport aux dernières semaines.

- Les F1 présentent des symptômes sur 3 parcelles,
- Les F2 présentent des symptômes dans 8 parcelles,
- Les F3 sont porteuses de septoriose dans 10 des 12 parcelles à des fréquences variant de 10 à 100 %. Le seuil indicatif du risque est atteint dans 5 parcelles.

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes (4 feuilles sur 20).
- Variétés peu sensibles : si plus de 50 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes.
- Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations (sur un échantillon plus important que pour les mono-variétés) et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.

Rappel :

Au stade 2 nœuds :

- La feuille pointante deviendra la F2 définitive.
- La F2 du moment déployée deviendra la F4 définitive.

A partir du stade Dernière Feuille Etalée (BBCH 39), l'observation se fait sur la F3 définitive, avec le seuil de 20 % pour les variétés sensibles et 50 % pour les variétés peu sensibles.

Il convient de faire attention au moment de l'observation de bien suivre le déploiement progressif des futures feuilles qui sont déjà formées au stade 2 nœuds.

Évaluation du risque

Les symptômes sont en progression mais le risque septoriose est déjà pris en considération dans les différentes situations.

Le temps sec en cours et prévu pour les jours prochains est défavorable à de nouvelles contaminations rendant le **risque moins fort**.

Surveillez l'évolution des symptômes sur ces dernières feuilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2023-240 datant du 08/04/23. [Téléchargez la liste.](#)

• **Rouille jaune**

Elle est présente cette semaine sur la variété Sy Admiration (en 17) et sur un mélange variétal (en 16).

Erratum : dans le BSV_GC_Poitou-Charentes_15, page 13, c'est la variété Pilier (et non Apache) qui a de la rouille jaune.

Période de risque : à partir du stade « épi 1 cm ».

Seuil indicatif du risque :

- A partir du stade « 2 nœuds » : dès l'apparition des premières pustules pour les autres variétés dont la note de sensibilité est supérieure à 6.

Évaluation du risque

Des recontaminations sont possibles ; surveillez d'éventuelles réapparitions de symptômes, plus particulièrement sur des variétés sensibles. En absence de symptômes, **le risque est faible**.

☐ **Consultez la fiche « [Rouille jaune](#) » du Guide de l'Observateur.**

• **Rouille brune**

Cette rouille est notée dans 6 des 19 parcelles observées (contre 3 des 23 parcelles la semaine dernière), avec une forte présence sur des variétés assez sensibles (Oregrain et Hyligo).

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

Évaluation du risque

Le **risque est fort pour les variétés sensibles** et il reste globalement **faible** pour les variétés peu sensibles à résistantes. La surveillance des variétés sensibles doit être maintenue.

Le temps prévu pour les prochains jours peut être favorable au développement de la rouille brune.

Surveillez les variétés sensibles, notamment sur les parcelles de la bordure océanique, où humidité et douceur peuvent favoriser son développement.

• **Oïdium**

Des symptômes sont observés dans 5 des 12 parcelles, toutes encore en période de risque et avec des variétés assez sensibles ou en mélange.

Cette maladie est souvent présente en bas des tiges où elle est généralement sans impact pour la culture (photo ci-contre).

Période de risque : du stade épi 1 cm à grain laiteux (BBCH 75).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).



Une feuille est considérée comme atteinte lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface du limbe.

Évaluation du risque

Le risque oïdium se limite aux situations avec des variétés sensibles où il convient de rester vigilant.

Les conditions climatiques peuvent être favorables, selon les localités, pour le développement de cette maladie. L'évolution de ce champignon est favorisée en conditions de forte hygrométrie nocturne et temps sec et chaud le jour et des biomasses importantes.

Surveillez les variétés sensibles.

Echelle de résistance à l'oïdium

Références		Les plus résistants				Nouveautés et variétés récentes	
Résistant		LG ABSALON	LG SKYSCRAPER	SU ECUSSON	KWS DAG		
	RGT CESARIO	HYLIGO	CELEBRITY	GREKAU	KWS PERCEPTIUM		
TALENDOR	KWS EXTASE	CAMPESINO	JUNIOR	KWS AGRUM	RGT LETSGD		
Assez résistant							
		GARFIELD	ARCACHON	BALZAC	SU HYCARDI	POSITIV	
FRUCTIDOR	FILON	AUTRICUM	AMPLEUR	LG ARLETY	LG AUDACE	SU MOUSQUETON	
		RGT MONTECARLO	KWS CONSORTIUM	KWS PARFUM			
	RGT VIVENDO	GRIMM	HYACINTH	MELVIL	RGT PALMED		
Moyennement résistant							
	COMPLICE	CHEVIGNON	PICTAVUM	SPACIUM			
			LG ABILENE	RGT TWEETEO	SU ADDICTION	SU MARMITON	
			BACHELOR	SU HYNTECT	THIPIIC		
			LG ACADIE				
Assez sensible							
RGT SACRAMENTO	RGT PERKUSSIO	PROVIDENCE	SHAUN	SHREK	SU HYREAL		
WINNER	KWS ULTIM	GERRY	PRESTANCE	RGT PACTEO			
Sensible							
			SY ADMIRATION				
			LG ASTERION				
	TENOR	KWS SPHERE	AGENOR				
		Les plus sensibles					

() : à confirmer
 Source : essais pluriannuels de post inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES)

• Fusarioses de l'épi

Pratiquement toutes les parcelles ont dépassé le stade début floraison et seulement quelques-unes sont en pleine floraison.

Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé. Mais sa gravité reste pour une part liée au potentiel infectieux du sol (précédent cultural et enfouissement ou non des résidus de récolte) et à la sensibilité variétale liée au risque *F. graminearum* et non *Microdochium*. Les observations à la parcelle ne sont pas utiles pour la gestion de la maladie.

Néanmoins, l'évaluation du risque est importante et il faut s'en préoccuper tôt (avant le semis) pour limiter les facteurs de risques agronomiques.

Période de risque : dès début floraison.

Seuil indicatif du risque :

Pas de seuil mais la grille de risque agronomique du [BSV 16](#), combinée aux conditions climatiques permet d'évaluer le risque dans votre parcelle.

Évaluation du risque

Avec l'absence de prévision pluvieuse dans les prochains jours, le risque est faible.

Cependant, la gestion optimale du risque liée à cette maladie s'effectue en début floraison (précédent une période pluvieuse). Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé et **sa gestion est inutile en cas d'absence de pluie**.

Rappel : les observations à la parcelle (des symptômes) ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, la lutte est inefficace (car trop tardive).



Méthodes alternatives (*F. roseum*) :

Adaptez l'itinéraire technique en choisissant un précédent, une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.

• Cécidomyie orange

Sa présence dans les pièges est notée faiblement dans une seule parcelle, mais toutes les parcelles sont hors période de risque.

• Pucerons sur épis

Sur les épis, ils sont observés dans 3 des 14 parcelles à faible niveau de colonisation (sur 1 à 5 % des plantes). La présence des auxiliaires comme les momies (micro-hyménoptères parasitoïdes) sont notées dans une parcelle.

Surveillez surtout leur progression sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires.

Période de risque : épiaison (BBCH 51) à grain pâteux (BBCH 83).

Seuil indicatif du risque : 1 épi sur 2, colonisé par au moins 1 puceron.

Évaluation du risque

La majorité des parcelles sont en période de risque. Le **risque est actuellement faible**.

Observez la présence des pucerons sur les épis ainsi que la présence des différents auxiliaires pour vérifier la régulation naturelle avant l'arrivée en période de risque. La forte présence d'auxiliaires devrait suffire à réguler les populations.

• Autres ravageurs

Criocères ou léma (photo ci-contre) : leurs attaques sont signalées dans de nombreuses parcelles. Ces attaques n'affectent généralement pas le rendement.

Mineuses : leur attaque est notée dans 1 parcelle du réseau. Le développement de ces mouches est observé en ce moment sur les F1 dans de nombreuses parcelles hors réseau. La lutte est rarement justifiée en dessous 80 % des feuilles supérieures atteintes (F1 et F2).

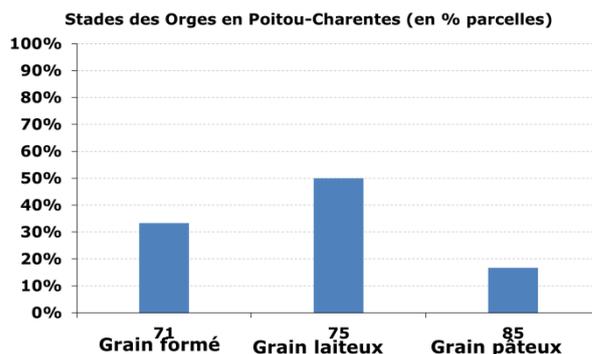


• Stade phénologique et état de la culture

Les orges d'hiver sont entre stade grain formé (BBCH 71-75) et grain pâteux (BBCH85).

Toutes les orges d'hiver de Poitou-Charentes sont maintenant hors période de risque pour les maladies foliaires.

De nombreuses parcelles ont reçu au moins une protection foliaire et il est important d'en tenir compte dans votre lecture des observations ci-dessous.



• Maladies foliaires de l'orge

La majorité des parcelles a dépassé la période de risque pour les maladies foliaires habituellement observées en Poitou-Charentes.

Rappel : la gestion optimale et ultime contre les maladies foliaires de l'orge se situe au stade sortie des barbes.

- Rhynchosporiose : Les symptômes de cette maladie sont absents.
- Helminthosporiose : cette maladie est présente dans 1 des 6 parcelles notées.
- Oïdium : il est absent dans les 6 parcelles notées.
- Rouille naine : elle est présente dans 2 des 6 parcelles notées.
- Ramulariose (Photo ci-contre) : est notée dans une parcelle.

La gestion de ces maladies a été effectuée pour la majorité des situations.



• Charbon nu

Il a été signalé précédemment dans une parcelle à Saint-Saturnin (16) sur semences non fermières.

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.

Vérifiez vos parcelles.

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !

La surveillance des souches de ce champignon est nécessaire. En cas de présence, merci de nous le signaler (adresse en page 1).



• Septoriose de l'orge

La septoriose de l'orge n'est pas une maladie courante et préjudiciable des cultures d'orges en France. Cependant, suite à une détection de *Parastagonospora avenae f.sp.triticea* signalée en janvier 2016 par les autorités chinoises, espèce de quarantaine en Chine, des actions sont entreprises pour mieux caractériser les espèces en présence et augmenter les mesures de prévention. Ainsi, la surveillance des symptômes de septoriose de l'orge a été renforcée dans les réseaux d'épidémiologie et les expérimentations. **Merci d'en tenir compte dans les observations et de faire remonter l'information, si nécessaire, au BSV de votre région.**



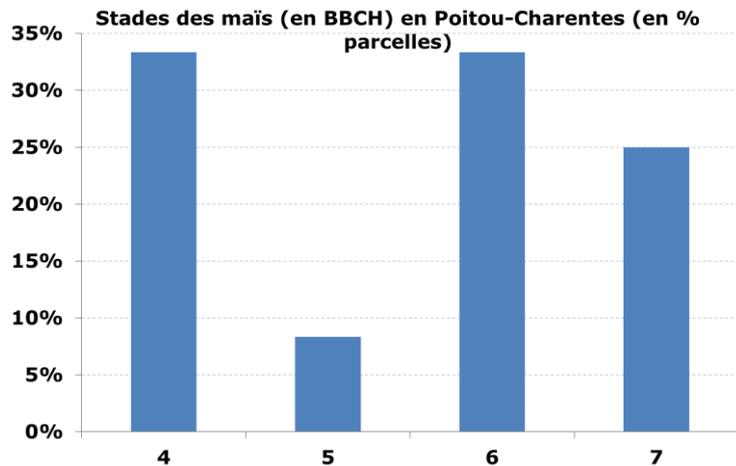
Symptômes de septoriose de l'orge

MAÏS

• Situation

Les parcelles du réseau sont entre 4 et 7 feuilles (BBCH 14 – 17).

Hormis les situations avec des grosses attaques de corbeaux et de taupins, les maïs présentent un développement modéré, freiné par les températures fraîches des semaines précédentes. Ils sont moins avancés qu'en 2022 (à la même date).

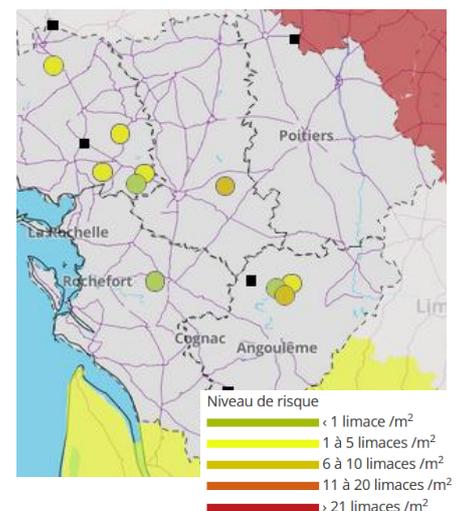


• Limaces

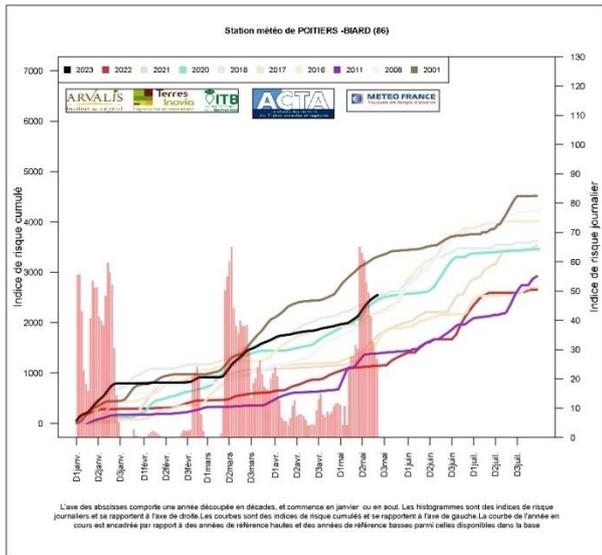
Les attaques sont notées dans 6 des 13 parcelles, elles sont généralement faibles.

Les dernières observations du réseau Limaces (DE SANGOSSE), montrent des densités de populations de limaces variables d'une parcelle à l'autre.

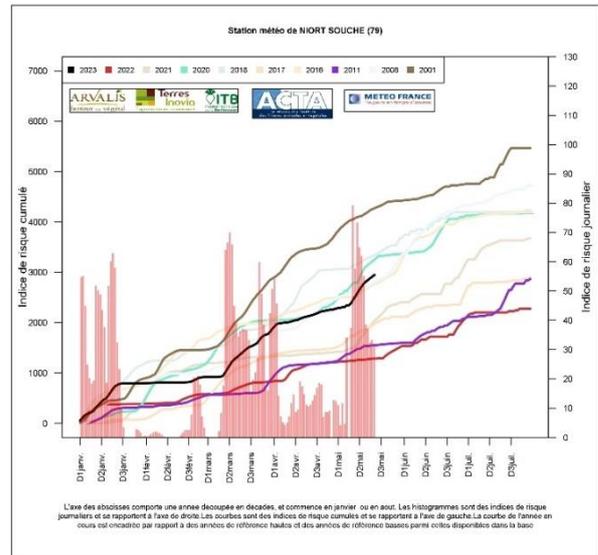
Le risque annuel calculé par le modèle climatique « Limace » a progressé par rapport aux semaines précédentes notamment pour les postes météo de Poitiers et Niort. Il reste encore à un niveau globalement modéré, pour la plupart des situations climatiques, au-dessus de celui de l'an dernier (Cf. graphique ci-dessous).



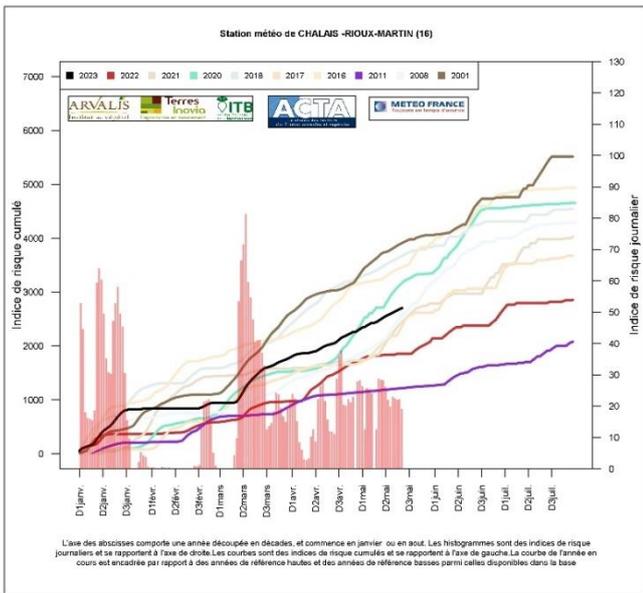
Indice du risque LIMACE, station météo Poitiers-Biard (86).



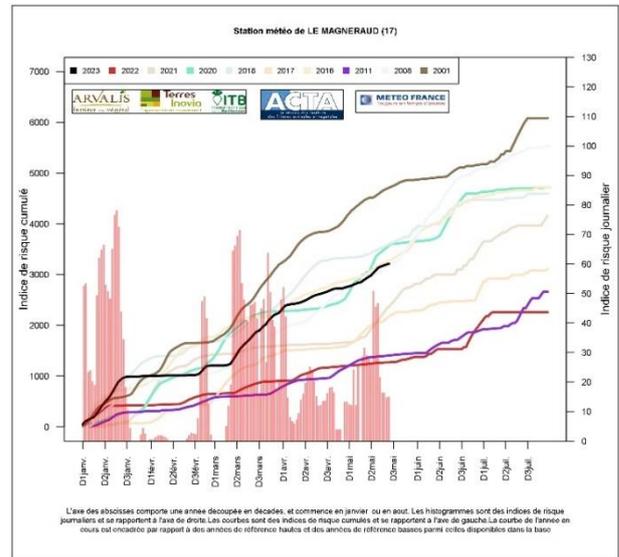
Indice du risque LIMACE, station météo Niort-Souché (79).



Indice du risque LIMACE, station météo Chalais-Rioux-Martin (16).



Indice du risque LIMACE, station météo Le Magnéraud (17).



Évaluation du risque

Les populations sont actuellement faibles à modérées selon les localités et de nombreuses parcelles sont entre 5 et 7 feuilles. Les pluies peuvent faire progresser le risque limace notamment sur les maïs en cours de levée à 3 feuilles.

Surveillez les limaces (par piège) et leurs attaques sur plantes notamment sur les maïs les plus jeunes et en cours de levée.

• Oiseaux déprédateurs

Des traces d'attaques sont notées dans 7 des 9 parcelles. Ces dégâts sont aussi signalés hors réseau et à des intensités très variables.

La visite des parcelles pendant les heures d'activité de ces prédateurs et la pose d'effaroucheurs restent des solutions efficaces pour limiter les dégâts, à condition de ne pas les installer trop tôt avant leur

arrivée, d'éviter le plus possible l'accoutumance des oiseaux, de les disposer en nombre suffisant et de les déplacer régulièrement.

La présence de populations importantes, notamment dans un environnement favorable, nécessite le déploiement d'autres moyens de régulations. **Surveillez vos parcelles.**

• Pucerons

Ils sont absents dans les 6 parcelles observées. Les populations de *Methopolophium* sont habituellement les plus précoces ; il convient d'observer la présence de ce ravageur notamment sur des maïs très jeunes.

La présence des auxiliaires, marquée par exemple par l'observation de pucerons momifiés (facilement repérés), est un bon indicateur.

Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <p><i>Methopolophium</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<p>Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles</p>
 <p><i>Sitobion avenae</i></p>	<p>Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
 <p><i>Rhopalosiphum padi</i></p>	<p>Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).</p>

Évaluation du risque

En absence de ces ravageurs, le risque est faible. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

• Autres ravageurs

Petites altises : traces de présence dans 1 parcelle, son incidence est très faible sur des plantes développées.

Taupin : des attaques faibles sont notées dans 4 des 8 parcelles du réseau. Ces attaques sont aussi signalées hors réseau.

Geomyze : pas d'attaques observées en parcelle.

Vers gris : trace de présence dans une des 3 parcelles.

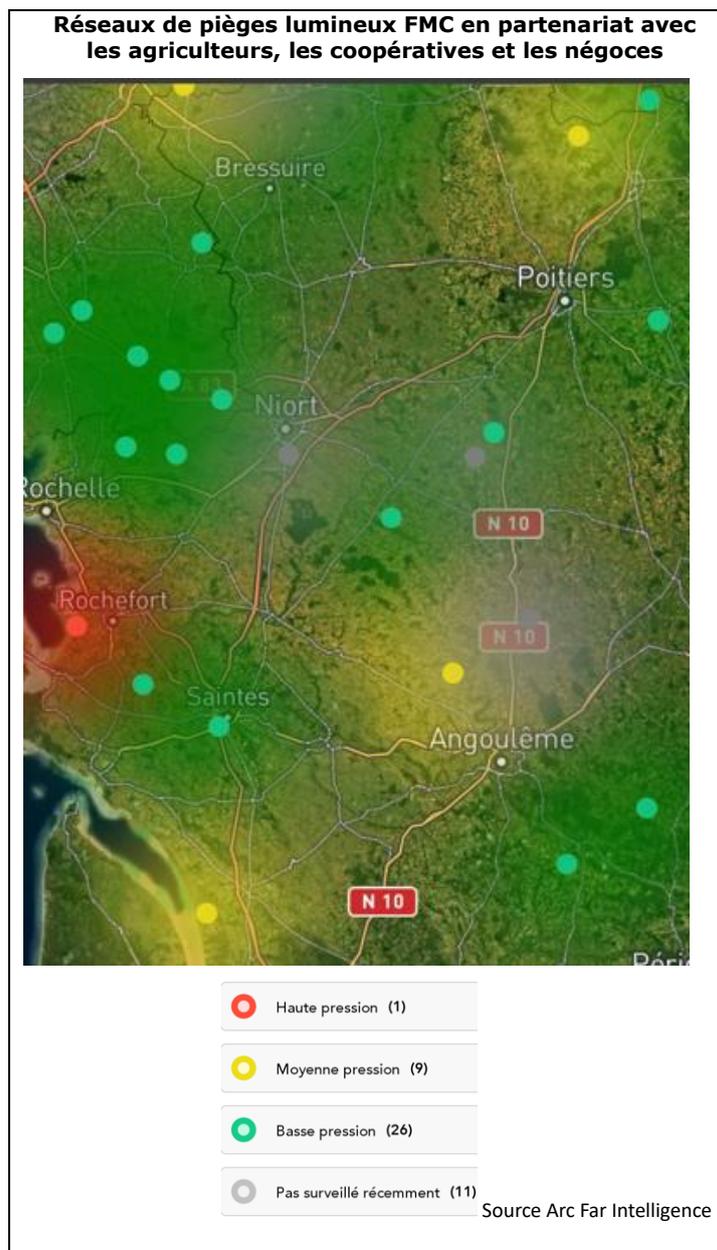


Photo OCEALIA

- **Pyrale**

Pièges à Phéromone : le réseau de piégeage est en cours de mise en place, mais les premières captures sont notées dans 2 des 6 pièges en Charente-Maritime (Champagnac et Vanzac).

Pièges lumineux : le piège de BLANZAY enregistre 4 captures. Le réseau de pièges FMC confirme bien le début des captures dans la partie ouest de Charente-Maritime et centre Charente.

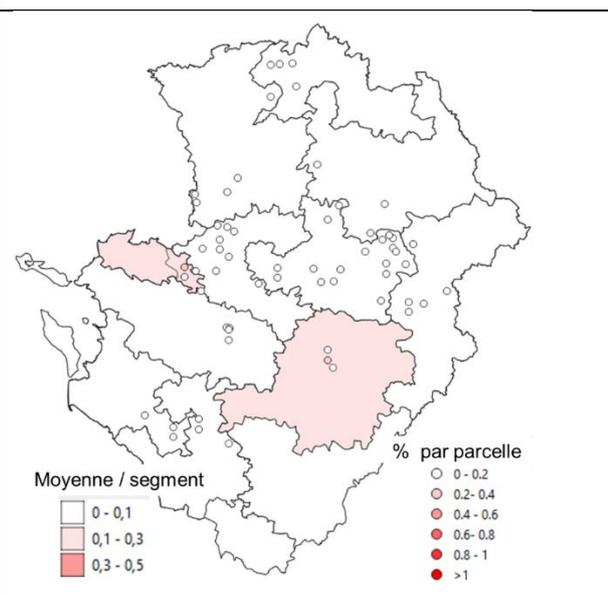


Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°40-bilan maïs 2022), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Rappel : les populations larvaires observées au moment de la prospection ont été trop faibles. Elles ont été pratiquement inexistantes dans les départements 79 et 86. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.

Moyenne de larve de pyrale (tous stades) par plante et par secteur



Évaluation du risque

Les deux réseaux de piégeage confirment bien le début des captures de la pyrale, mais le vol n'est pas encore généralisé et reste faible pour le moment.

La dynamique du vol des prochains jours et/ou la recherche des ooplaques de pyrales nous permettront d'évaluer le risque de ce ravageur prochainement. **Installez très rapidement vos pièges** et renouvelez les phéromones au bout de 2 semaines pour le suivi de la dynamique du vol.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

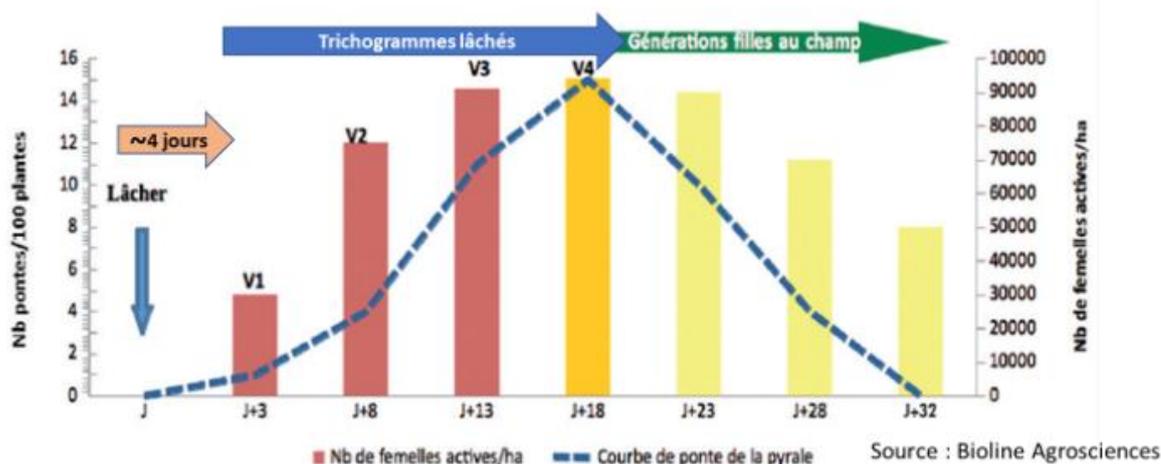
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2023-240 datant du 08/04/23. [Téléchargez la liste.](#)

Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de prévoir suffisamment en avance le début de vol effectif, grâce à la somme des températures et aux premiers signes de sortie d'adultes révélés par des piégeages précoces en parcelle.

Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1^{ère} pontes de pyrale

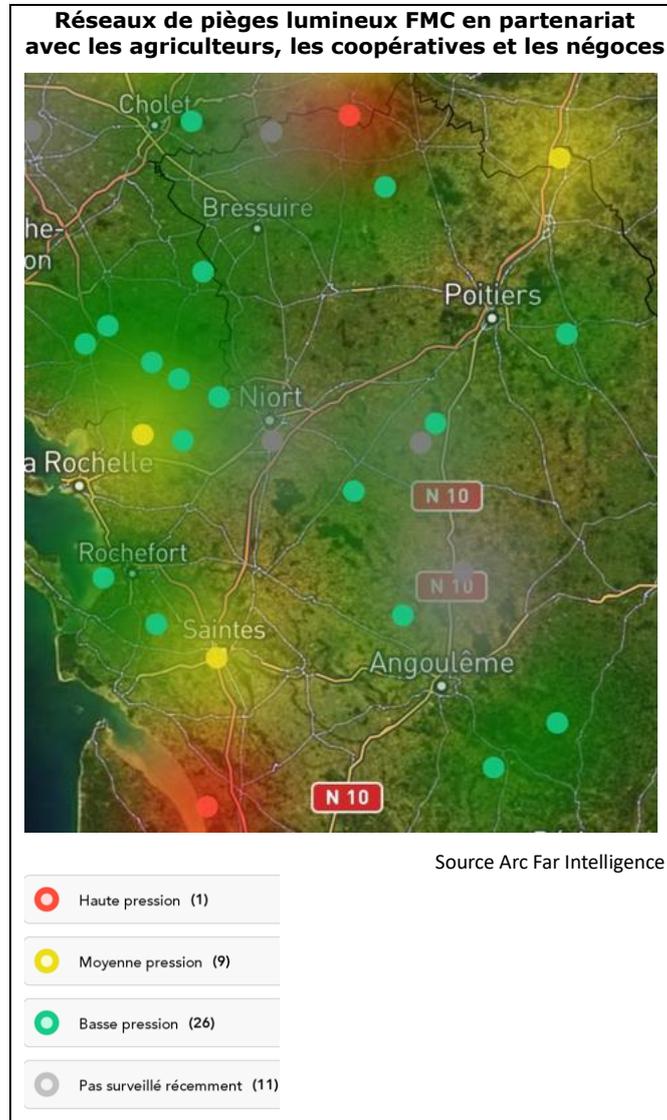


- **Sésamie**

Pièges à phéromone : le réseau de piégeage est en cours de mise en place, mais les premières captures sont notées dans 2 des 6 pièges en Charente-Maritime (Saint Simon de Pellouaille et Saint Sorlin de Conac).

Pièges lumineux : le piège de BLANZAY enregistre 2 captures. Le réseau de pièges FMC confirme bien le début des captures en Charente-Maritime.

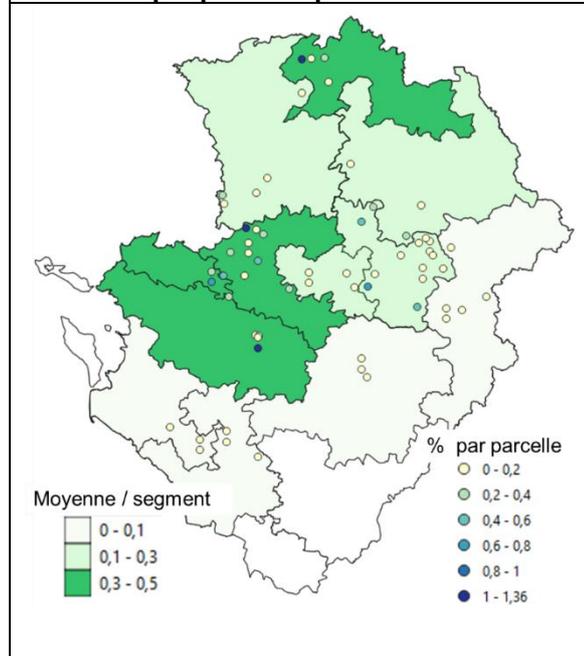
Modèle Nona : indique la réalisation du 50 % le 28-29 mai pour les Charentes et du 2 au 6 juin pour la Vienne et Deux-Sèvres.



Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°40-bilan maïs 2022), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

Rappel : comme pour la pyrale, les populations larvaires hivernantes de sésamies observées au moment de la prospection ont été trop faibles dans la majorité des secteurs. Elles sont moins importantes dans les départements des Charentes. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.



Évaluation du risque

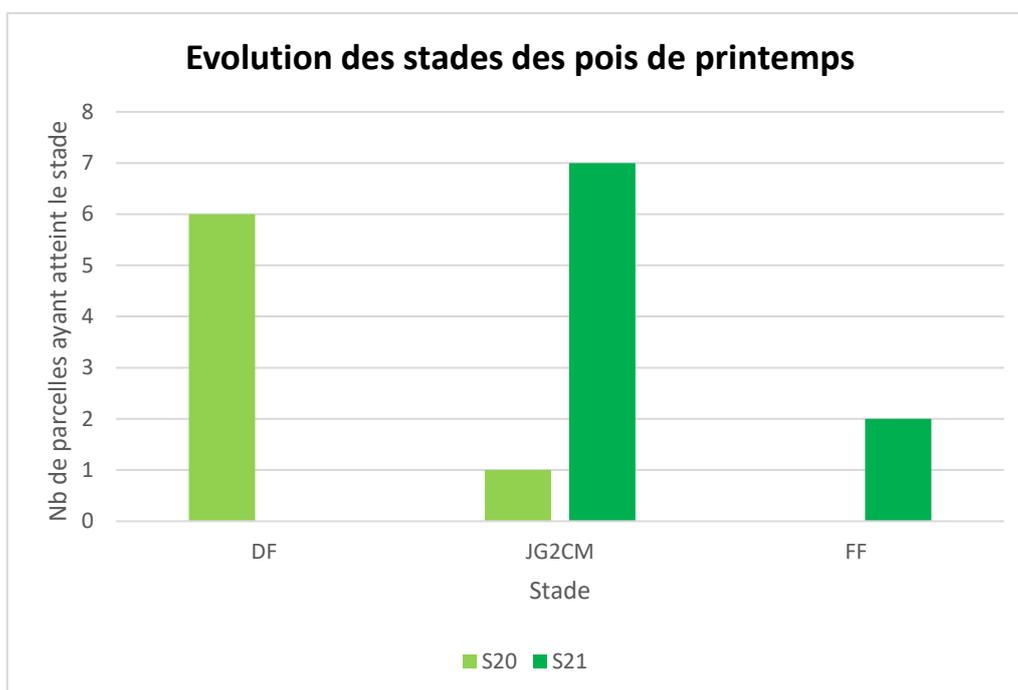
Le vol des sésamies a commencé, mais il n'est pas encore observé dans l'ensemble du territoire. Les conditions climatiques restent favorables pour le vol et pour la ponte. Restez vigilants sur les apparitions des attaques de pieds de ponte.

Le suivi du vol des prochaines semaines (et si possible des pontes) est important pour l'évaluation du risque.

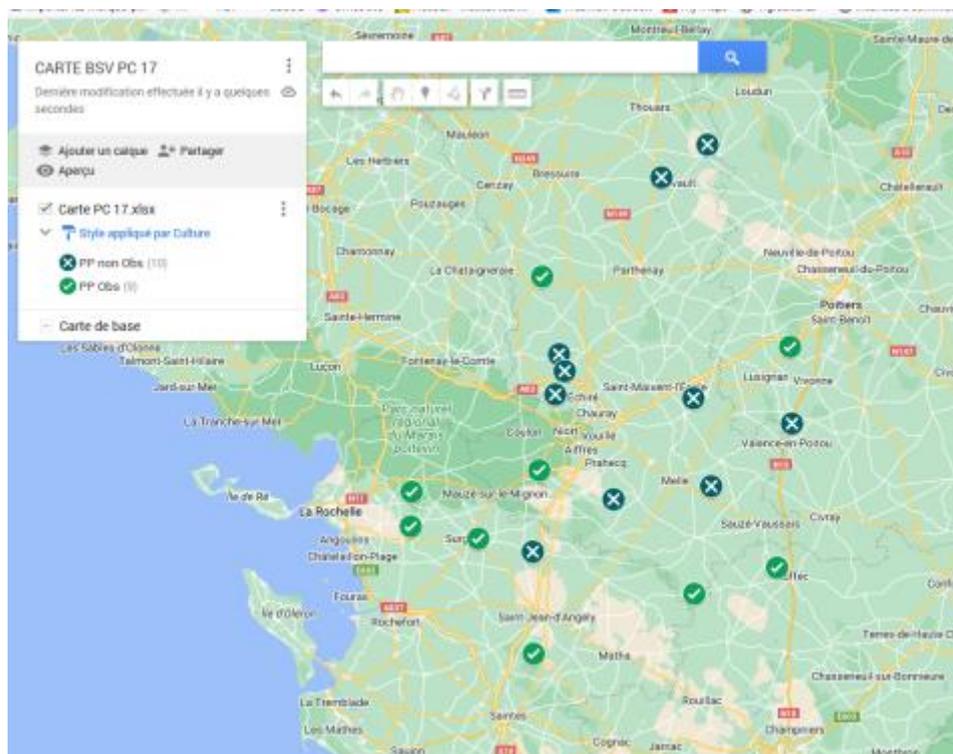
Pois protéagineux de printemps

- **Stade**

Les pois de printemps se développent rapidement. Ils atteignent les stades jeunes gosses deux centimètres (JG2CM) à fin floraison (BBCH 69).



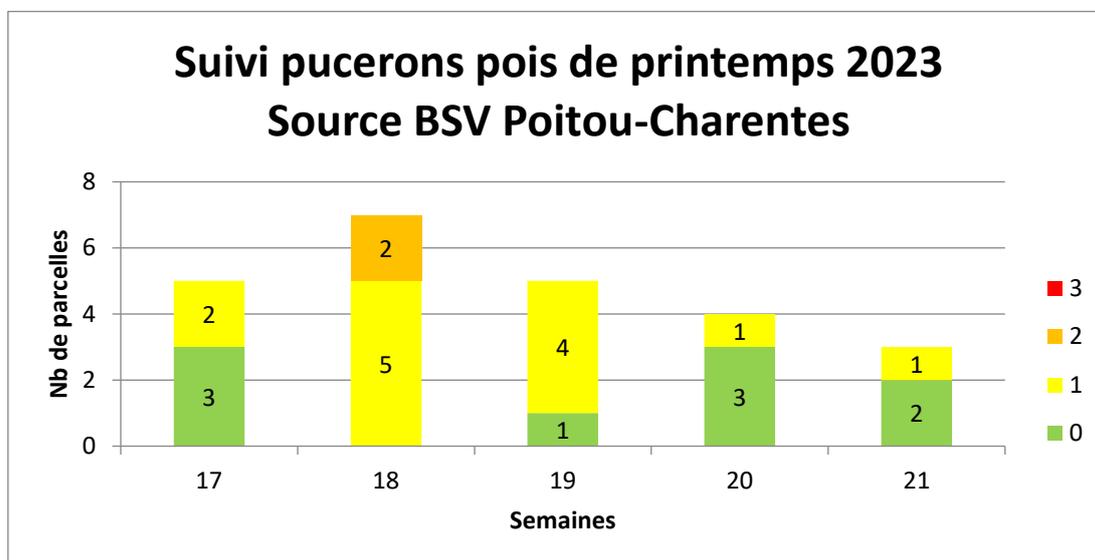
Répartition des parcelles du réseau



- **Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)**

La présence de pucerons verts est observée sur une parcelle de pois de printemps à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante). La pression reste faible, les auxiliaires permettant de limiter le développement des pucerons.

Suivi pucerons pois de printemps 2023 Source BSV Poitou-Charentes



Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante
 Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante
 Note 3 : 21 à 40 pucerons par plante
 Note 4 : plus de 40 pucerons par plante



Puceron vert et momie (source Fredon)



Larve et pupe de syrphie (source Fredon)

Période de risque : de la levée (BBCH 09) à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

Seuil indicatif de risque :

- **Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16), le seuil indicatif de risque est de plus de 10 % de plantes porteuses de pucerons ;**
- **De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BCCH 61), le seuil indicatif de risque est de 10-20 pucerons par plante ;**
- **À partir de la floraison (BBCH 61), le seuil indicatif de risque est de plus de 30 pucerons par plante.**

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

En présence d'auxiliaires, renouvelez régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen**: les pois de printemps sont dans la période de risque, et le temps actuel est favorable à l'arrivée et l'installation des pucerons.

Surveillez leur arrivée et leur développement.

Les auxiliaires, actuellement présents (coccinelles, syrphes...), doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

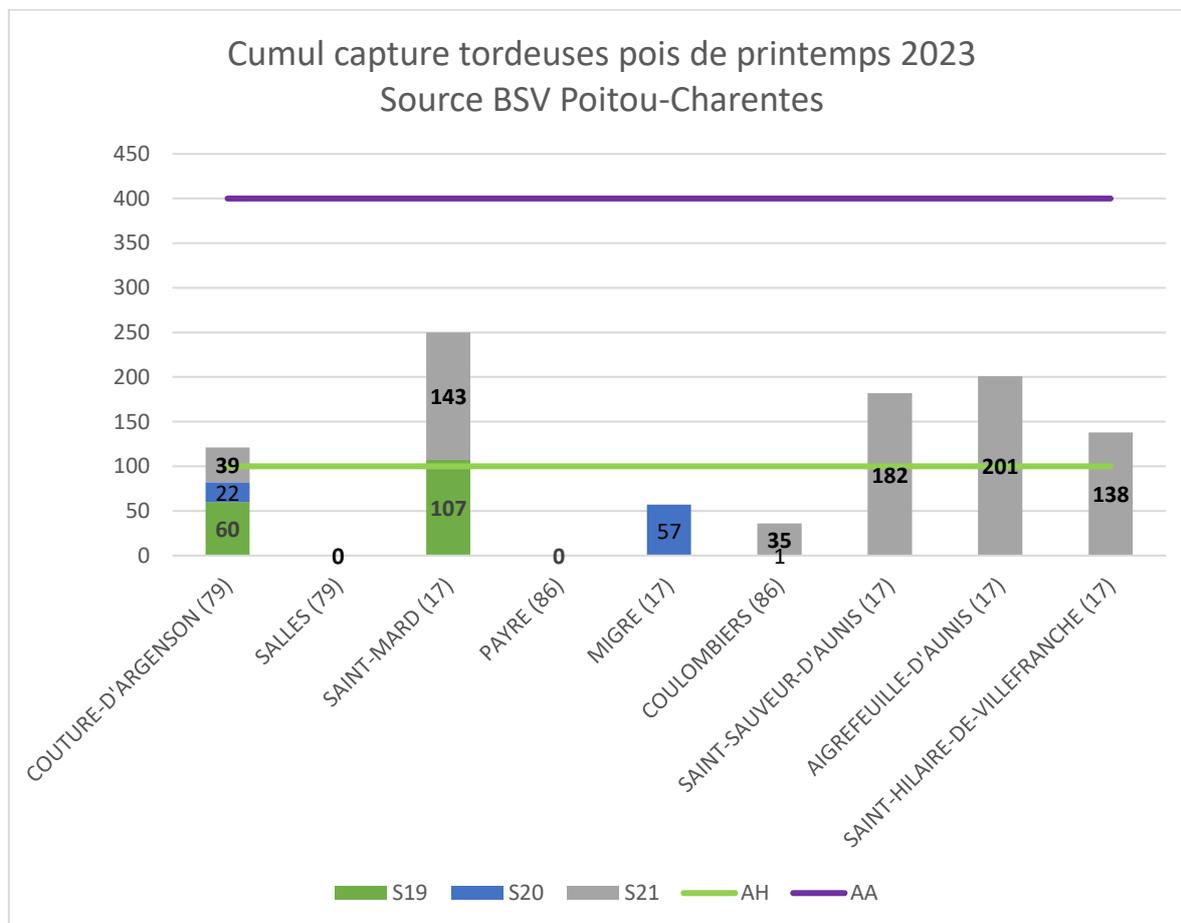
Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.



Vous trouverez une description de ce ravageur sur le site internet de Terres Inovia : <https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-le-puceron-vert>

• Tordeuse du pois

Des tordeuses ont été capturées sur les parcelles en fleurs. Entre 35 et 201 papillons ont été capturés. Le seuil alimentation humaine est atteint dans certaines parcelles.



Période de risque : s'étend de **début floraison à fin floraison (BBCH 61 à BBCH 69)**.

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine (AH) ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH61)**.

Pour l'alimentation animale (AA), des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH 61)**.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort selon le débouché** : les pois sont dans la période de risque, et malgré les averses, les vols se poursuivent.

Installez vos pièges à phéromones dès le début floraison et relevez-les toutes les semaines afin de suivre la dynamique de vol des tordeuses.



Vous trouverez une description de ce ravageur sur le site internet de Terres Inovia : <https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-la-tordeuse>

- **Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)**

Les parcelles de pois ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

L'insecte est visible dans les parcelles.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2CM) à fin du stade limite d'avortement (BBCH 71 – BBCH 79).

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Bruche sur pois (source Fredon)



Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort selon le débouché** : les pois sont dans la période de risque. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches à partir de JG2CM, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.



Vous trouverez une description de ce ravageur sur le site internet de Terres Inovia : <https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-la-bruche>

- **Autres ravageurs du pois**

Des dégâts d'oiseaux sont signalés, avec des attaques parfois très importantes.

- **Ascochyte du Pois (*Ascochyta pinodes*)
(Anciennement nommée Anthracnose)**

La maladie est observée sur trois parcelles de pois de printemps, à une intensité faible à moyenne.

Période de risque : **Du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79)**.

Évaluation du risque

Le risque est considéré comme faible à **moyen** : la maladie progresse au sein des parcelles. Son développement est à surveiller, notamment en cas d'averses ou d'orages.

Leviers agronomiques

Respectez les densités de semis afin de favoriser un couvert aéré, moins favorable au développement des maladies.

Vous trouverez une description de cette maladie sur le site internet de Terres Inovia : <https://www.terresinovia.fr/-/diagnostiquer-les-maladies-aeriennes-du-pois>



Ascochyte (source Terre Atlantique)

- **Mildiou du pois (*Peronospora pisi*)**

La maladie n'est pas observée cette semaine au sein du réseau ; elle est en revanche observée en dehors du réseau, à des intensités faibles.

Période de risque :

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires (BBCH 09 à BBCH 18);
- Du stade 9 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires (BBCH 19 à BBCH 79).

Évaluation du risque

Le risque est **faible**.

Un temps couvert et doux favorise le développement du mildiou, qui est néanmoins peu préjudiciable à la culture. Le temps sec et ensoleillé lui est défavorable.

Vous trouverez une description de cette maladie sur le site internet de Terres Inovia : <https://www.terresinovia.fr/-/diagnostiquer-les-maladies-aeriennes-du-pois-de-printemps-1>

- **Rappel des stades**



Début floraison (BBCH 61)

Jeunes gousses

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, CDA16, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CAVAC VILLEJESUS, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "